



Le Mur des lamentations entre 1898-1914.  
(Photo : Congrès américain)

## Traité des divorces

### La fonction de gestionnaire

*Dans la société antique, seuls les hommes assumaient a priori des fonctions de gestionnaire pour des biens familiaux.*

*C'est pourquoi le statut juridique des femmes, des serviteurs et des enfants était considéré à part.*

*Cependant si ces derniers montraient les compétences requises, ils pouvaient hériter de ce droit.*

## תלמוד בבלי מסכת גיטין דף נב עמוד א

אין עושין אפוטרופין נשים ועבדים וקטנים, ואם מינן אבי יתומין - הרשות בידו

### Talmud de Babylone traité Guittin page 52a

On ne nomme pas gestionnaires ni des femmes, ni des serviteurs ni des enfants, mais si le père les a nommés [de son vivant], il a le droit [et ils garderont leurs prérogatives à la mort du père.]

---

Traduction : Philippe Haddad.